



Motion de la CGT pour la CAP du 27 novembre 2009

Lors de la CAP du 9 novembre 2009, vous nous avez informé que vous ne convoqueriez pas les Organisations Syndicales pour les affectations afférentes à la Liste d'Aptitude de C en B.

A l'initiative des élus de la CGT représentés par leur secrétaire départemental, vous avez accepté de tenir cette CAP ce jour, 27 novembre 2009.

Notre insistance a été motivée par le souci de transparence et de dialogue social, nous ne doutons pas de votre attachement à ces deux notions essentielles dans le cadre d'un partenariat de qualité.

Mais nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que nos collègues ont déjà été destinataires d'un courrier en date du 17 novembre 2009 les informant de leur passage de C en B et de leur affectation.

Quid du dialogue social tant préconisé ces dernières années par la DGFIP ?

Quid du respect des Organisations Syndicales et de leurs représentants démocratiquement élus ?

La situation catastrophique des effectifs ne vous laissant aucune marge de manœuvre sans risquer de perturber gravement les postes et services, vous a conduit à maintenir les futurs contrôleurs dans leur poste ou service d'origine au mépris des Elus des Personnels.

Dans ce contexte, la CGT réaffirme son opposition à la Liste d'Aptitude et revendique une carrière linéaire avec un examen professionnel permettant d'accéder au grade supérieur.

De plus, les 2569 suppressions d'emplois annoncées à la DGFIP par la Loi de Finances 2010 (sur les 30.000 suppressions de postes dans la Fonction Publique) ne vont qu'aggraver les conditions de travail et freiner les demandes de mutation à venir.

Il n'est pas nécessaire d'être devin pour prédire une réelle aggravation dans le fonctionnement des postes et services.

Nous nous inscrivons dans la semaine d'action initiée par les trois fédérations de fonctionnaires CGT, FSU, SOLIDAIRES, qui refusent d'accepter la dégradation continue de nos conditions de vie au travail - dont vous avez été informé lors du CHS du 23 novembre 2009 sur la souffrance au travail - et de la dégradation de nos missions.

**Le 30 novembre, nous saurons faire entendre la voix des personnels dans le cadre
du CTP Central Spécifique aux emplois.**

**Nous appelons tous les agents à la mobilisation afin de satisfaire leurs
revendications en matière de salaires, carrières, missions et conditions de travail.**